

Eloge de M. Maurice CROZET

*Jean G. Bonillat*

A la fin du mois de janvier, nous parvenait une bien triste nouvelle : celle du décès de M. Maurice CROZET, Membre Honoraire et Trésorier Honoraire, survenu le 27 de ce même mois, à l'âge de 94 ans.

Avec M. CROZET disparaissait le dernier fondateur de notre Compagnie, en même temps que son doyen. Il était, en effet, au nombre des quatorze personnalités qui, le 1er janvier 1933, créèrent l'Académie du Vin de France, il y aura bientôt quarante ans

Propriétaire terrien dans le Beaujolais et le Mâconnais, à la fois viticulteur d'élite et cavalier passionné, Maurice CROZET, au demeurant fort cultivé, réalisait l'image de l'honnête homme, au sens classique, sous l'apparence physique d'un gentleman-farmer très distingué.

Comme tous les autres Membres Fondateurs de notre Académie, il n'avait pas été pressenti à la légère par le diligent Raymond BAUDOUIN. Le connaissant de longue date, notre premier Secrétaire Général était au courant, mieux que quiconque, des efforts vers toujours plus de qualité que Maurice CROZET déployait dans son vignoble et peut-être davantage encore dans son cher "Clos de la Roilette" qui acquit, grâce à ses soins, une très flatteuse notoriété.

Toute l'équipe originelle était de cette trempe. Alors que la viticulture noble, comme l'ordinaire du reste, subissait une terrible crise de mévente, dont nul n'entrevoyait le terme, Maurice CROZET ne désespérait pas. De même que tous nos autres Membres fondateurs il payait d'exemple et se dépensait sans compter dans les syndicats et les organismes de défense viticole où il assumait des fonctions dirigeantes. A ce titre, il fut de ceux qui, aux côtés des Marquis d'Angerville, Baron LE ROY, Sénateur CAPUS, Henri GOUGES et de combien d'autres, finirent par obtenir des Pouvoirs publics le régime salvateur de l'appellation contrôlée.

Désormais, l'avenir était moins sombre et la viticulture reprenait confiance.

Assidu à toutes nos réunions, homme d'expérience et de bon conseil, Maurice CROZET joua à l'Académie un rôle fort utile, notamment dans les années cinquante où il contribua à éviter une scission qui eût été mortelle.



Aussi bien, occupa-t-il, durant de longues années le poste de Trésorier, qu'il fut amené à abandonner en 1960, quand les inconvénients de l'âge le contraignirent à passer dans l'honorariat.

La dernière Assemblée Générale à laquelle il assista fut celle du 3 novembre 1959, au Terminus St-Lazare, où -je me permets de le rappeler- j'eus le grand honneur et le grand plaisir de procéder à la réception d'Alexandre DUMAINE.

Après quoi, il fut nommé Trésorier Honoraire, le 13 mai 1961.

Depuis lors, l'éloignement ne l'empêchait pas de s'intéresser à notre Compagnie et, de temps à autre, je recevais des lettres dont le style alerte et l'intelligente écriture manifestaient l'intégrité des facultés de leur signataire.

Tout a une fin hélas ! Et c'est avec beaucoup de tristesse que, ce soir, au nom de tous, je rends à notre regretté Confrère l'hommage qu'il a si bien mérité !